APPEL À PROJETS DOCTORAUX ET POSTDOCTORAUX DE RECHERCHE

LABEX CerCoG « Cerveau et Cognition » 2027

Le **LabEx CerCoG** (IDEX Université Grenoble Alpes) lance son **Appel à Projets Doctoraux et Postdoctoraux 2027** pour promouvoir les travaux de recherche sur la thématique « Cerveau et Cognition ». Cet appel soutient des projets **interdisciplinaires** reposant sur des collaborations entre des équipes affiliées au **LabEx CerCoG**[1] et dont les unités de recherche appartiennent aux pôles de recherche SHS, CBS et MSTIC de l'UGA.

Le budget alloué à l'AAP Doctoraux et Postdoctoraux du LabEx CerCoG 2027 permettra de financer :

- **2 Allocations Doctorales de Recherche (ADR)** d'une durée **de 3 ans (36 mois) chacune. Chaque support ADR** sera accompagné d'un budget « environnement » de fonctionnement et/ou d'investissement.
- **2 Allocations Postdoctorales de Recherche (APDR)** d'une durée **de 2 ans (24 mois)**. **Le support APDR** sera accompagné d'un budget « environnement » de fonctionnement et/ou d'investissement.

Critères d'éligibilité communs aux projets doctoraux et postdoctoraux

- Le projet doit adopter une approche collaborative et interdisciplinaire pour explorer une thématique liée au fonctionnement ou au dysfonctionnement du cerveau et/ou des processus cognitifs.
- Le projet doit impliquer **au minimum deux équipes de recherche distinctes et affiliées au LabEx CerCoG**. Les plateformes de recherche affiliées au LabEx CerCoG peuvent être impliquées dans le projet. Toutefois, leur participation ne suffit pas à remplir le critère d'interdisciplinarité entre deux laboratoires.
- Les personnes ayant déjà obtenu un financement dans le cadre de l'appel à projets ADR & APDR 2025 ou 2026 du LabEx CerCoG en tant que porteur principal ou co-porteur ne peuvent pas déposer un projet en tant que porteur principal ou co-porteur pour le présent appel. Elles peuvent toutefois participer comme partenaires à un nouveau projet, à condition que celui-ci porte sur une thématique différente de celle qui avait été financée précédemment.
- Le projet ne peut pas être le prolongement d'une thèse ou d'un projet antérieur.
- L'identification du candidat n'est pas exigée au moment de la soumission du projet.
- Les projets impliquant des laboratoires ou des structures de recherche en dehors du périmètre du LabEx CerCoG peuvent être inclus comme partenaires du projet, mais seuls les laboratoires membres du LabEx CerCoG pourront bénéficier du financement.

[1] Pour plus d'informations sur le LabEx CerCoG et les laboratoires de recherche associés : https://cercog.univ-grenoble-alpes.fr/

Note pour les Allocations Doctorales de Recherche (ADR)

- Le projet doit être porté conjointement par **deux co-porteurs clairement identifiés**, rattachés soit à **deux équipes de recherche différentes d'un même laboratoire de recherche**, soit à **deux laboratoires distincts.**
- Les co-porteurs du projet doivent être **membres permanents d'un laboratoire affilié au LabEx CerCoG** avec un statut d'enseignant-chercheur, d'ingénieur de recherche, de chercheur ou de praticien hospitalier. Un membre émérite ne peut pas assumer ce rôle.
- Un des deux co-porteurs doit être désigné comme directeur de thèse et doit disposer d'une habilitation à diriger des recherches (HDR) au moment du dépôt de la candidature. Cette personne s'engagera à assurer la direction de thèse pour au moins 50 %. De plus, cette personne doit être membre déclaré du LabEx CerCoG et son laboratoire doit être rattaché à une École Doctorale de l'UGA.
- **Les co-porteurs ne peuvent** soumettre qu'un seul projet lors de cet appel à projets.
- **Les co-porteurs ne peuvent pas soumettre en parallèle un projet identique aux autres dispositifs de financement de contrats doctoraux de l'UGA (tels que l'appel à projets IRGA et MIAI).**
- Chaque directeur de thèse devra s'assurer, auprès de son École Doctorale de rattachement, du respect des règles en vigueur concernant le taux d'encadrement, conformément au règlement intérieur du Collège Doctoral[2].
- L'appel à candidatures et le processus de recrutement seront organisés selon les règles de recrutement de l'UGA et les recommandations de l'École Doctorale de rattachement.
- Le budget « environnement » pourra couvrir des dépenses supplémentaires liées au fonctionnement et aux investissements, **dans une limite de 15 000 € pour l'ensemble de la durée de la thèse**. Une estimation budgétaire détaillée, incluant un calendrier prévisionnel annuel des dépenses, devra être fournie lors du dépôt de candidature.
- **Le laboratoire lauréat sera responsable des démarches administratives et financières, y compris le recrutement du doctorant,** en interaction avec la cheffe de projet du LabEx CerCoG.
- Le contrat de thèse débutera le **1er octobre 2027 (ou au plus tard le 31 décembre 2027).**

Note pour l'Allocation Postdoctorale de Recherche (APDR)

- La personne porteuse du projet doit être membre permanent d'un laboratoire affilié au LabEx CerCoG avec un statut d'enseignant-chercheur, d'ingénieur de recherche, de chercheur, ou de praticien hospitalier. Un membre émérite ne peut pas assumer ce rôle.
- **Le porteur principal ne peut** soumettre qu'un seul projet lors de cet appel à projets.
- Le budget « environnement » est destiné à couvrir des dépenses supplémentaires de fonctionnement et d'investissement, **dans une limite de 10 000 € pour toute la durée du contrat postdoctoral**. Une estimation budgétaire détaillée, incluant un calendrier prévisionnel annuel des dépenses, devra être fournie lors du dépôt de candidature.
- **Le laboratoire sera responsable des démarches administratives et financières du projet, y compris le recrutement du chercheur postdoctoral,** en interaction avec la cheffe de projet du LabEx CerCoG.
- La date de début du contrat postdoctoral est flexible, mais le recrutement du chercheur postdoctorant devra **impérativement** avoir lieu **avant le 31 décembre 2027**.

[2] L'École Doctorale cible sera sollicitée sur (1) le nombre de thèses en cours encadrées par le(s) directeur(s) de thèses pressenti(s) ; (2) le nombre de thèses financées encadrées par le(s) directeur(s) de thèse pressenti(s) ayant démarré depuis plus de 4 ans et non soutenues. Cet inventaire sera fait sur une période de 10 ans ou à défaut depuis le recrutement de(s) directeur(s) de thèse pressentis.

Critères d'évaluation des projets

- **Qualité scientifique du projet**

Originalité au-delà de l'état de l'art international, caractère émergent et exploratoire, ambition scientifique et/ou technologique forte.

- **Faisabilité du projet**

Pertinence des résultats préliminaires, adéquation des moyens humains et méthodologiques avec les objectifs, analyse et remédiation des risques

- **Qualité scientifique du consortium**

Qualité scientifique des équipes et des partenaires (publications…), complémentarité des compétences, synergies

- **Impact et aspect structurant du projet**

Capacité du consortium à structurer une collaboration durable, bénéfices pour les communautés LabEx, importance des résultats scientifiques attendus par rapport à l'état de l'art, retombées potentielles (technologiques, industrielles, cliniques et sociétales…), stratégie de dissémination, cohérence éthique du projet.

- **Effets de leviers attendus**

Émergence d'une nouvelle thématique interdisciplinaire, potentiel de dépôt à des appels à projets nationaux ou européens.

Constitution du dossier de candidature

1. **Le dossier de candidature** devra inclure les informations suivantes (le modèle de formulaire est à télécharger sur le site du LabEx CerCoG) : https://cercog.univ-grenoble-alpes.fr/actualites/appel-projet-adr-apdr-2027

- **Objet de la demande** (ADR ou APDR)
- **Identification du projet** (titre, acronyme, mots-clés, axe thématique LabEx CerCoG)
- **Identité des deux co-porteurs (pour ADR) ou du porteur principal (pour APDR) du projet**
- **Identité des partenaires du projet (UGA et hors UGA)**
- **Justification de l'utilisation budgétaire**
- Co-financement du projet (si applicable)

2. Chaque dossier de candidature devra également inclure les **documents annexes** suivants :

- **CV des deux co-porteurs du projet (pour ADR) ou du porteur principal (APDR)** (2 pages maximum)
- **Résumé court du projet** en français et en anglais (0,5 pages en FR et 0,5 pages en ENG)
- **Description du projet** (5 pages maximum) : État de l'art ; objectifs ; méthodologie ; résultats attendus et/ou préliminaires ; calendrier ; actions de valorisation, retombées et livrables ; bibliographie
- **Pour une demande d'ADR** (1 page maximum) :
 - Titre de la thèse, identité du directeur de thèse et des co-encadrants, école doctorale de rattachement
 - Intégration du travail de thèse (précisant notamment le rôle du doctorant) dans le projet global de recherche
 - Profil recherché du doctorant
 - Modalités de suivi du travail de thèse
- **Pour une demande d'APDR** (1 page maximum) :
 - Titre du sujet de postdoctorat
 - Intégration du travail de postdoctorat (précisant notamment le rôle du postdoctorant) dans le projet global de recherche
 - Profil recherché du candidat

Dépôt du projet

- Le dossier **complet,** comprenant le **dossier de candidature** ainsi que les **documents annexes**, sera à envoyer par mail à Anne-Laure GUINET (anne-laure.guinet@univ-grenoble-alpes.fr) avant le 29 janvier 2027.
- Tout dossier incomplet, reçu au-delà de la date de soumission, ou transmis à une autre personne ne pourra pas être pris en compte.
- Un accusé de réception vous sera envoyé pour confirmer la bonne réception de votre dossier, sans que cela n'assure sa recevabilité.

Évaluation des projets

- Chaque projet sera évalué scientifiquement par **deux experts externes à l'UGA, par un membre du Conseil Scientifique Externe du LabEx CerCoG et par un membre du Bureau de Direction du LabEx CerCoG** (pour les ADR : après validation de la recevabilité par l'École Doctorale concernée).
- La grille d'évaluation est consultable à titre informatif sur demande.
- Le processus de sélection suivra la **charte de bonne conduite et de déontologie**[3] pour les appels à projets de l'UGA, notamment en ce qui concerne la gestion des conflits d'intérêts. À ce titre, les membres du comité de sélection des projets s'engagent à ne pas présenter de projets en tant que co-porteur (ADR) ou porteur principal (APDR).

Points d'attention

- Une ADR financera le salaire doctoral **pendant 3 ans** (36 mois) de thèse, idéalement du **1er octobre 2027 au 30 septembre 2030 ou au plus tard du 31 décembre 2027 au 30 décembre 2030.** Le budget « environnement » associé **devra être entièrement dépensé pendant la période de la thèse.**
- Une APDR financera un salaire postdoctoral **pendant 2 ans** (24 mois). Le contrat devra obligatoirement débuter avant le **31 décembre 2027** et prendre fin avant le **31 décembre 2029**. Le budget « environnement » associé **devra être entièrement dépensé avant la fin du contrat.**

Engagements des porteurs/porteuses de projets financés

- Mentionner le **soutien du LabEx CerCoG UGA** dans les publications et communications issues du projet, avec la phrase suivante : « Ce travail a bénéficié du programme *Investissements d'avenir* portant la référence ANR-15-IDEX-02 » ou « This work has been supported by the ANR project ANR-15-IDEX-02 ».
- **Apposer le logo du LabEx CerCoG** sur toutes les communications des travaux financés, notamment lors des manifestations nationales et internationales.
- **Fournir un document de synthèse** à la fin du projet (modèle précisé ultérieurement) destiné notamment au bilan d'activité du LabEx CerCoG.
- Les **personnes porteuses de projets financés** pourront être sollicitées pour présenter leurs travaux lors des journées scientifiques ou d'autres activités de communication organisées par le LabEx CerCoG.
- **Transmettre, sur demande, des informations non confidentielles** liées au projet afin de les diffuser au sein de la communauté du LabEx CerCoG.

[3] https://intranet.univ-grenoble-alpes.fr/medias/fichier/charte-regles-fonctionnement-aap-uga_1676024501652-pdf?INLINE=FALSE

Calendrier de l’appel à projets

- Date du lancement : **2 décembre 2026**
- Date limite de soumission : **29 janvier 2027**
- Publication des résultats : **30 avril 2027**

Contact pour toute information

Anne-Laure GUINET cheffe de projet du LabEx CerCoG
Courriel : anne-laure.guinet@univ-grenoble-alpes.fr